AVIS

Rapport du Conseil régional - Réf. 239696

Feuille de route Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine

Séance plénière du 17 et 18 octobre 2018

La feuille de route « Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine » vient consolider le travail engagé par le Conseil Régional et l'Etat pour développer les circuits alimentaires locaux et l'ancrage territorial des filières alimentaires. Elle précise les orientations ainsi qu'un plan d'actions opérationnel et structuré.

Le CESER souligne l'intérêt de cette feuille de route et prend note de l'intention politique retenue. Cependant, il regrette de ne pas avoir été associé aux travaux de définition de cette feuille de route et de ne pas avoir eu le document suffisamment tôt pour engager un travail en amont de la réunion de la commission.
Enfin, Le CESER aurait souhaité que l'enjeu du développement durable fasse l'objet d'une véritable orientation stratégique dans le document. Il s'agit bien de poser la question quelle agriculture veut-on pour demain sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine ?

En s'appuyant sur les objectifs retenus :
- la création de valeur ajoutée dans les exploitations agricoles par la valorisation locale des productions.
- le développement des approvisionnements en produits locaux de qualité dans les différents marchés régionaux, avec la restauration collective publique régionale et notamment les lycées.
- la relocalisation de l'économie alimentaire dans une approche territoriale.

Le CESER précise qu'une des principales difficultés aujourd'hui repose sur l'adéquation entre l'offre et la demande. Il est nécessaire d'augmenter les volumes permettant de répondre à la demande des marchés régionaux. Dans ce cadre, il lui semble important de mettre l'accent sur le développement d'organisations renforçant le développement de l'approvisionnement et la capacité de transformation des produits. Il s'agît bien d'une structuration globale de l'offre qui est à mettre en place.
Il sera pour cela attentif aux déploiements des moyens humains et financiers ainsi qu'aux modalités d'animation des réseaux des circuits alimentaires locaux.

Renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande

La Région Nouvelle-Aquitaine s'investit depuis des années dans les territoires pour développer les circuits alimentaires locaux et l'agriculture de proximité.

A cette étape, le CESER précise que la problématique repose essentiellement sur l'approvisionnement en produits locaux de qualité dans la restauration collective publique régionale notamment au sein des lycées. Il s'agit donc bien de favoriser le développement de politiques structurantes. Dans ce cadre, le CESER attire l'attention sur la nécessité de développer l'offre au travers d'une meilleure organisation des filières agricoles locales. Pour cela, il lui semble fondamental de développer des interfaces opérationnelles pour répondre à cet enjeu et donc bénéficier d'une meilleure structuration de l'offre.

Le CESER précise à cette étape la nécessaire évolution du cadre juridique actuel des marchés publics. Il faut en effet trouver des solutions techniques et juridiques adaptées pour développer des stratégies plus souples et plus réactives.

Dans le même cadre, pour augmenter l'offre et sécuriser les installations agricoles, il serait intéressant de

mettre l'accent sur la mise à disposition de foncier agricole et d'imaginer des outils de portage pour de nouvelles installations.

Un enjeu fort sur les moyens humains, organisationnels et financiers

Le CESER propose de porter l'attention sur 7 points :

- travailler avec certains acteurs de terrain pour renforcer la formation, les savoir-faire autour de la cuisine des produits locaux. Il est donné l'exemple des grands chefs présents sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine et qui sont de grands ambassadeurs pouvant accompagner la formation des cuisiniers dans les espaces de restauration collective.
- renforcer la professionnalisation des acteurs dans le cadre de la commande publique. Il est à noter une diversité des acteurs et un besoin pour chacun de monter en compétence.
- apporter une attention particulière au développement et à la consolidation de l'emploi dans ce domaine.
- mettre l'accent sur le public jeune en le sensibilisant et en l'accompagnant dans ses habitudes de consommation.
- renforcer la représentation du consommateur citoyen dans les instances telles que le comité Régional Alimentation, Filières et Territoires (CRAFT).
- soutenir les besoins en investissement dans le cadre d'outils collectifs (transformation, acquisition de matériel dans la restauration collective…).
- poursuivre le travail engagé sur l'étiquetage des produits qui représente sans aucun doute l'ADN des produits de circuits alimentaires locaux.

Enrichir la connaissance et valoriser les initiatives

Le CESER approuve l'intérêt de la mise en place d'un observatoire qui permettra de :

- faire un état des lieux permanent et dynamique sur l'offre agricole et agroalimentaire régionale, sur les modes de commercialisation et de distribution, sur l'offre de formation.
- renforcer la capitalisation, la valorisation et la diffusion des initiatives locales.

Un enjeu d'aménagement du territoire structurant

Les marchés de proximité sont des marchés à forte valeur ajoutée. Dans ce cadre, ils sont à la fois une réponse économique et une réponse d'aménagement des territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Le CESER attire l'attention du Conseil Régional sur deux points :

- développer l'agriculture de proximité et les circuits alimentaires locaux doit être un axe majeur des contrats de territoire qui sont les outils de développement des politiques territoriales. Cela passera par le développement de l'ingénierie et la mise en place de moyens dédiés.
- accompagner les circuits alimentaires locaux et l'agriculture de proximité ne doit pas exclure d'autres formes d'agriculture inscrites dans des démarches de développement durable ainsi que d'autres champs économiques tels que celui du commerce et des services de proximité.

■

Proposition de la commission 4 « Économie »
Président : Daniel BRAUD ; Secrétaire : Anne COUVEZ

Vote sur l'avis du CESER
« Feuille de route Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine »

168 Votants
1 Abstention
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine